



ACTION  
PRATICIENS  
HÔPITAL



**Communiqué de presse Action Praticiens Hôpital du 25 octobre 2023**

**RETRAITE HOSPITALIERE DES HOSPITALO-UNIVERSITAIRES :**

**POUR APH, ENFIN UN PAS HISTORIQUE DU GOUVERNEMENT  
... MAIS ENCORE UN CHOIX EN DEMI-MESURE !**

La Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et le Ministre de la Santé et de la Prévention ont reçu mardi 24 octobre 2023 les représentations hospitalo-universitaires institutionnelles et syndicales dont Action Praticiens Hôpital.

A cette occasion, est annoncée la prise en compte des émoluments hospitaliers des HU titulaires, MCU-PH et PU-PH, en vue d'une affiliation retraite à l'IRCANTEC. Cette reconnaissance sociale de l'exercice médical des HU corrige une anomalie historique de plus de 65 ans... En ce sens, Action Praticiens Hôpital-Hospitalo-Universitaire reconnaît un progrès majeur.

Toutefois, la vigilance reste de mise car la solution retenue n'est pas celle souhaitée en première intention par le groupe de travail piloté par le Pr Uzan, à savoir une association de la rémunération hospitalière au Service des Retraites de l'Etat, à l'instar de la rémunération Universitaire des HU. Nous avons également appris que la « validation des services auxiliaires » avant nomination dans les corps HU, disparue depuis 2013, ne sera toujours pas réactivée, élément qui lèse le parcours d'une majorité des femmes qui embrassent la carrière HU.

Le président d'Action Praticiens Hôpital et les membres d'APH-HU ont rappelé aux deux Ministres que l'attractivité pour les carrières hospitalo-universitaires reste un sujet prioritaire et majeur en termes d'avenir de notre système de santé. En raison de signaux forts de désaffection chez nos jeunes collègues qui n'embrassent plus les carrières hospitalo-universitaires, il n'y a plus lieu de négocier ou de jouer la montre : il faut agir en conséquence.

**APH demande aux deux ministres d'arrêter de créer de nouveaux taux et a minima d'attribuer le taux des cotisations des praticiens hospitaliers aux praticiens HU.**

**APH prie le gouvernement de valider les services auxiliaires** de tous les praticiens pour éviter de creuser un peu plus le fossé des inégalités homme-femme et favoriser ainsi l'engagement de nos jeunes praticiens dans la carrière HU.

**APH continuera à porter le flambeau de la reconnaissance du temps de travail** de tous les praticiens et ne peut laisser de côté d'autres aspects du statut HU encore étonnants, donc sans doute **répulsifs, du statut HU : 11 demi-journées de temps de travail hebdomadaire, absence de RTT, absence de CET, absence de Temps de Travail Additionnel.**

Enfin, un **accompagnement des jeunes collègues** demeure primordial dans les missions de l'HU pour enseignement, recherche, soins et management et **APH** partage la vision du Ministre de la Santé et de la Prévention sur la **nécessaire inclusion des autres praticiens des hôpitaux** dans ces missions pour favoriser les dynamiques de collaboration de territoire et retrouver le chemin de l'attractivité de nos carrières HU et H.

**APH-HU continuera inlassablement de défendre la cause HU, pilier essentiel de l'Hôpital Public, toujours en parfaite concertation et synergie avec l'action syndicale des confrères hospitaliers.**

**APH remercie encore le Pr Uzan pour son travail de synthèse et la qualité du pilotage des réunions.**

Contacts presse :

Dr Cyrille Blondet : MCU-PH ; cblondet@unistra.fr, 03 69 55 11 86

Pr Gisèle Apter : PU-PH ; gisele.apter@gmail.com ; 06 85 12 14 37

Dr Raphaël Briot : MCU-PH ; rbriot@chu-grenoble.fr ; 06 81 92 31 42

Dr Henri Duboc : henri.duboc@aphp.fr

**Dr Jean-François  
Cibien**

Président APH  
Président AH  
jf.cibien@sudf.fr  
06 07 19 79 83

**Dr Yves Rébufat**

Délégué général APH  
Président exécutif AH  
yves.rebufat@snphare.fr  
06 86 87 62 76

**Dr Eric Branger**

Vice-président APH  
Président CPH  
eric.branger@aph-france.fr  
06 95 43 80 78

**Dr Marie-José Cortes**

Vice-présidente APH  
Marie-josé.cortes@aph-france.fr  
06 12 23 94 00

Action Praticien Hôpital réunit les organisations syndicales Avenir Hospitalier et la Confédération des Praticiens des Hôpitaux.  
Elle représente les praticiens hospitaliers adhérents de quatorze syndicats, de toutes les spécialités médicales, pharmaceutiques et odontologiques, de tous statuts hospitaliers, de métropole et des territoires ultra-marins.  
Action Praticiens Hôpital est majoritaire chez les praticiens hospitaliers titulaires et contractuels (élections professionnelles 2019).

